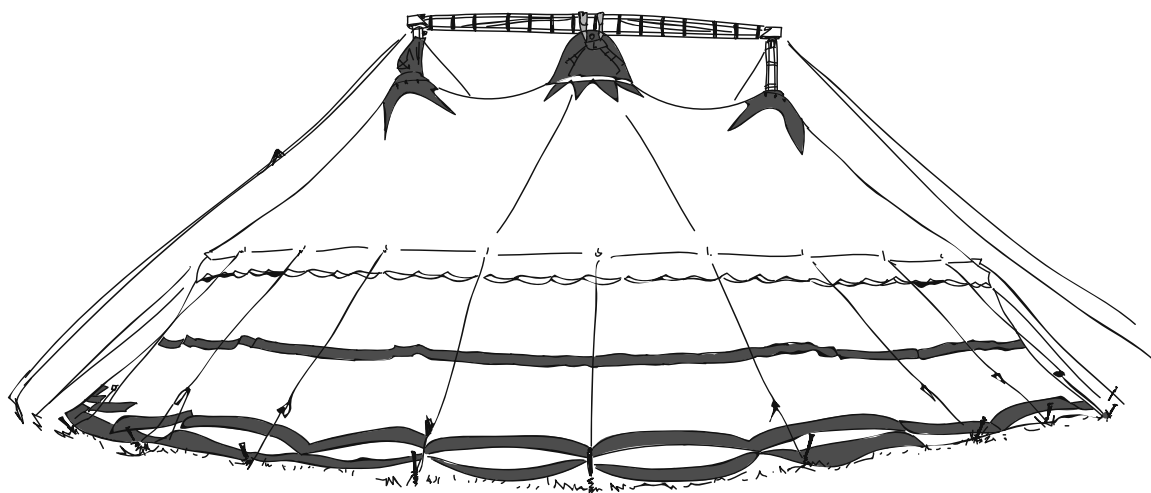


Fiche technique chapiteau 18 m rond. 22 m Abside

4 mâts espacés de 7 m (en carré / diagonale 10 m)
créent un espace ouvert : idéal à l'aménagement de concerts et de réceptions.

Type, chapiteau de cirque 18m rond 22 au absides.

- ★ Toile plastique ignifuger M2, couleur blanc 1000Gr au M²
- ★ Surface : 350M² surface couvert.
- ★ Hors tout : 27Mètres dimensions intérieur 18 m aux poteaux de tour + 2 m aux absides.
- ★ Hauteur coupole 9 mètres.
- ★ Hauteur intérieur : 8 Mètres.
- ★ 40 Poteaux de tour de 3.00Mètres.
- ★ 50 Pinces.
- ★ 2 issues de secours de 1,80m chacune.



Environnement demandé pour l'installation du chapiteau :

- ★ Un terrain de 30 mètres de diamètre environ .
- ★ Un terrain stable et structuré, avec plan souterrain jusqu'à 2 mètres de profondeur.
- ★ Possibilité de pouvoir enfoncer 50 pinces de 1,50 mètres chacune.
- ★ Un passage de secours de 4 mètres sur la moitié du périmètre du chapiteau.
- ★ Un passage arrivant sur le site pour un convoi d'une longueur de 10 m et une hauteur de 3,00m.

Pendant l'évènement

- ★ Un gardiennage de la structure.

Vitesse de vent > **100** km/h

Epaisseur de neige > **4** cm

Bureau centralisateur

Numéro d'identification

C-12-2012-001

du : **25/10/2012**

Etabli par la préfecture de

12 Aveyron

Valable jusqu'au

14/09/2022

PROPRIETAIRE

ASSOCIATION POLYSONS

Resp: **LE PRESIDENT DE POLYSONS**

Lieu Dit La Maurelle

12400

SAINT AFFRIQUE

Tel:

Fax:

Mob:

Type **CHAPITEAU**

Modèle **18M ROND**

Fabricant

POSSIBILITE DE MONTAGE AVEC ENTOURAGE EN ABSIDE
 POSSIBILITE D'UTILISATION SOIT DU GRADIN A CREMAILLERES METALLIQUES SOIT DU PETIT GRADIN BOIS

Coloris initial Toit **BLANC/ROUGE INT BLEU**

Tour **BLANC / ROUGE INT BLEU**

Le CTS peut recevoir > 300p

Oui Non *O. agréé*

Installations électriques propres

Oui Non *O. agréé*

	Procès verbal n°	Réaction	Validé le	Laboratoire	Fabricant	Coloris
T	K040663-DE2	M2	16/04/2009	LNE	FERRARI	DIVERS
O						
I						
L						
E						
S						



MONTAGE

Schéma type de configuration

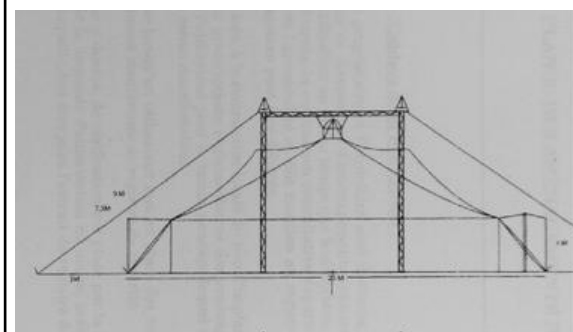


Photo non contractuelle de l'installation

	QUANTITATIF			PINCES			HAUBANS
	Nb	H.	Ø	Nb	H.	Ø	Arrachement
MATS	4	9		4	1	30	254.34 daN
Poteaux de tour	36	3		36	1	30	650 daN

GRADINS	Nature	METAL / BOIS	Type	CREMAILLERE
	Nb places	287	Vérificateur	
	Nb rangées	8	N° rapport	Du 21/05/2014

Dans le cas où un plancher serait liaisonné mécaniquement à la structure du CTS et mis en service, le poids propre d'une partie de ce plancher pourrait être pris en compte en déduction des valeurs utilisées pour le calcul du liaisonnement au sol.
 Seules les indications fournies par le fabricant de la structure sont admissibles

SUIVI DE L'EVOLUTION DE L'ETABLISSEMENT

Date et lieu du dernier passage de la commission de sécurité

Contrôles et vérifications	Organisme	Vérifié le	Validité	Contrôleur
Structure et Toile	AVERTECK	14/09/2020	14/09/2022	JACQUES VION
Electricité bureau agréé				
Electricité technicien compétent				
Chauffage / climatisation				
Gradins				
Moyens de secours				

(1) : cette rubrique n'est renseignée que si l'établissement dispose d'installations techniques qui lui sont propres. Dans le cas contraire, les installations doivent être vérifiées par une personne ou un organisme agréé. Il y a lieu de vérifier la présence des vignettes en cours de validité.

Rappel de l'article CTS 31 (extraits) : Demande d'implantation - Attestation de bon montage - Ouverture au public

§ 1. Avant toute implantation dans une commune, l'organisateur de la manifestation ou du spectacle doit obtenir l'autorisation du maire. Au préalable, il doit faire parvenir au maire au moins un mois avant la date d'ouverture au public l'extrait de registre... :

Commentaires :

1) Il est préférable d'accompagner l'extrait de registre des documents suivants :

- un plan d'implantation de l'établissement dans son environnement ;
- le type d'activité exercée et le plan des aménagements intérieurs ;
- un descriptif des installations techniques.

2) Attestation de bon montage : le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 et sa circulaire d'application du 22 juin 1995 imposent à l'exploitant de tenir à disposition des autorités une attestation précisant que le montage et le liaisonnement de l'établissement ont été réalisés conformément aux prescriptions du fabricant. Cette attestation est rédigée par le responsable du montage

Rappel de l'article CTS 52 : Inspection avant ouverture au public

« Une inspection doit être effectuée avant toute admission du public dans tous les établissements par une personne compétente spécialement désignée par l'exploitant afin de s'assurer que rien ne vient compromettre la sécurité des personnes. »



Commentaire : ce contrôle doit permettre de :

- détecter un désordre manifeste dans le montage ou dans le liaisonnement au sol ;
- détecter un dysfonctionnement ou un risque particulier dans la protection des personnes contre les risques d'incendie et de panique ;
- vérifier la vacuité des passages libres et des voies d'accès des secours ;
- vérifier la présence du service de sécurité incendie.

RAPPEL: l'organisateur tiendra cet extrait de registre à disposition de la commission de sécurité accompagné d'une copie du dossier de demande d'implantation validée par l'autorité administrative

PARTIE RESERVEE A L'ORGANISATEUR DE LA MANIFESTATION OU DU SPECTACLE

Nom :
Représenté par :
Adresse :
Code postal : Ville :
Dates de la manifestation : -
Lieu de la manifestation :
Activités prévues :
Effectif théorique en fonction de l'activité prévue :

	Responsable organisme	Vérificateur	Propriétaire	Organisateur
Nom :	BRUNO TRINCHE	JACQUES VION		
Date	14/09/2020	14/09/2020		
Visa				

AGENCE DE VERIFICATIONS TECHNIQUES

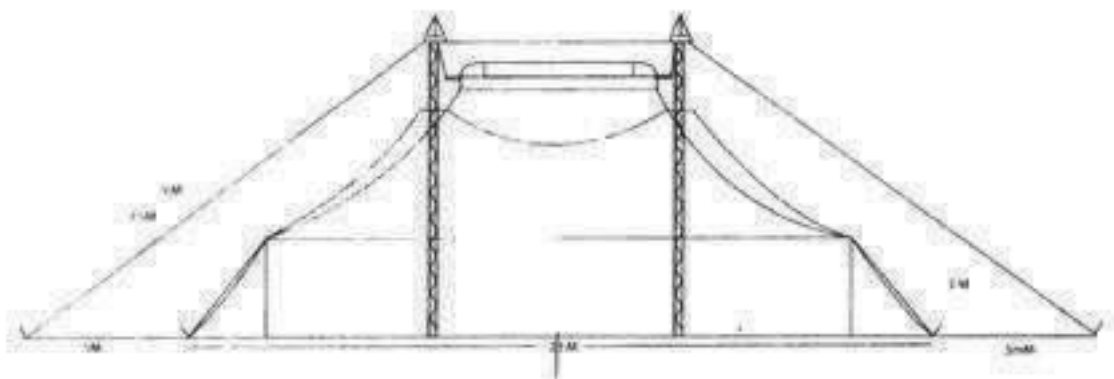
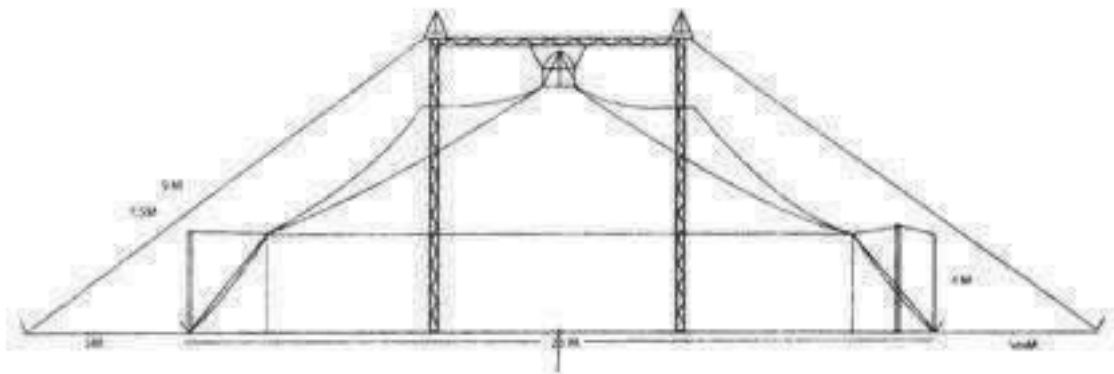
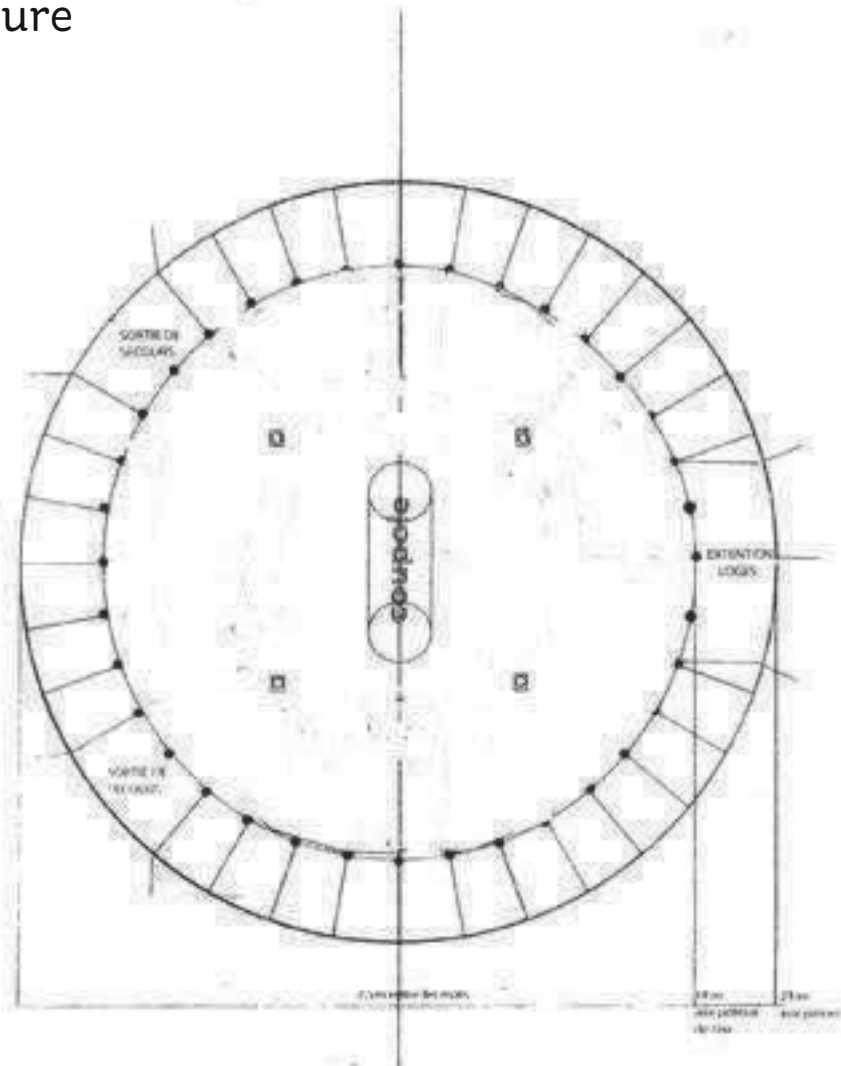
165 ch Chevalier le Bernica

97435 - SAINT GILLES LES HAUTS

06.32.22.77.48

06.92.44.00.89

Plan structure



**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 6 mai 2004

N° E031534 - CEMAT/1

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par : TISSAGE & ENDUCTION SERGE FERRARI
Zone Industrielle - BP 54
38352 LA TOUR DU PIN

Marque commerciale : PRECONTRAIT 702 OPAQUE

Description sommaire : Composition globale :
Tissu polyester enduit sur les deux faces de
polychlorure de vinyle ignifugé dans la masse
Masse : (830 ± 5 %) g/m²
Epaisseur : (0,63 ± 10 %) mm
Coloris : Divers

Rapport d'essai : N° E031534 - CEMAT/1 du 6 mai 2004

Nature des essais : Essais au brûleur électrique.

Classement : **M2**

Durabilité du classement (annexe 22) : NON LIMITEE A PRIORI

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° E031534 - CEMAT/1 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires.

Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Nota : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent Procès-verbal de classement ou de l'ensemble Procès-Verbal et rapport annexé.

Trappes, le 6 mai 2004

Le Chef de la Division
COMPORTEMENT AU FEU



Alain SAINRAT



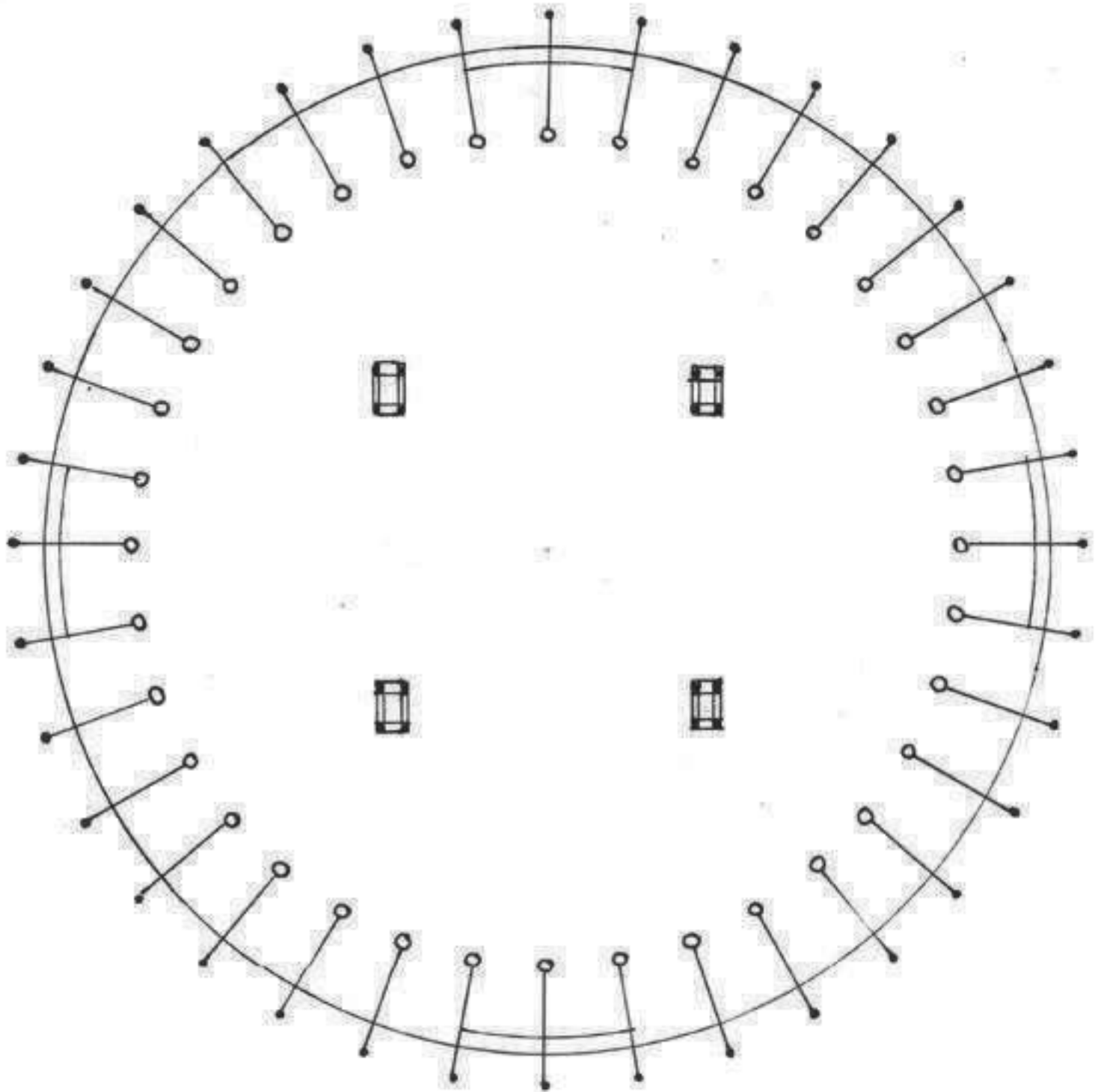
Réalisation de l'essai
Antonia FAUSSAT
La Responsable de l'essai



Catherine BASSI

PLAN CHAPITEAU
bereta

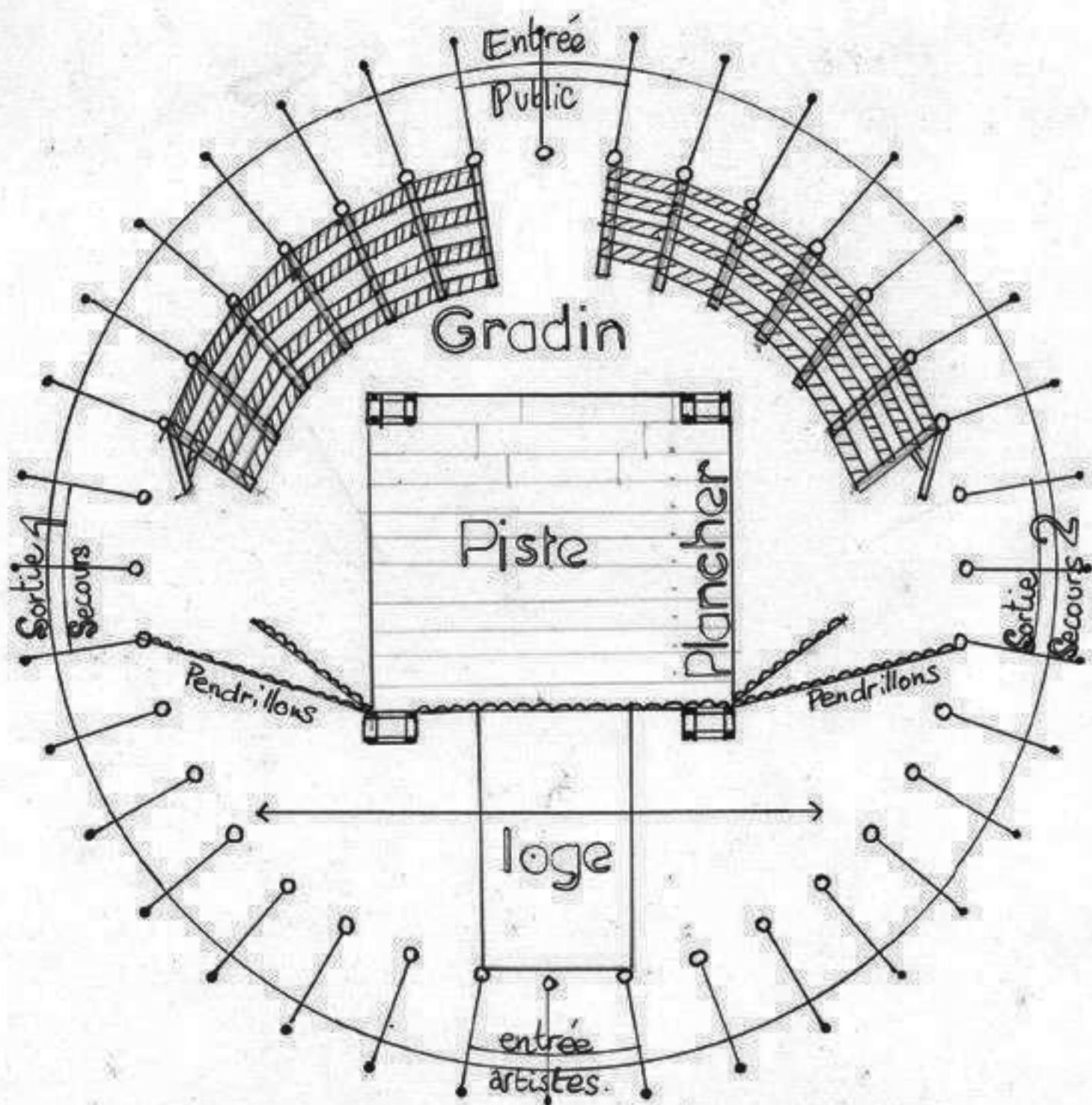
18 rond
22 aux absides



aménagement intérieur

PLAN CHAPITEAU bereta

18 rond
22 aux absides



JAUGE < 300 personnes
aménagement intérieur

Bureau de Vérification des Chapiteaux Tentes et Structures
BUREAU JACK MERVIL

Manoir du Laurier
59660 MERVILLE

Tél : 03.28.48.39.39 - Fax : 03.28.49.67.62 - MERVIL@wanadoo.fr - www.ASPEC.FREE.FR
Organisme de Formation N° 31590269759 - Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

CERTIFICAT DE QUALIFICATION

N° 03.2012.018 délivré par B.V.C.T.S. Département Formation

Vu l'Article L 6111-1 du Code du Travail,

Vu l'Article CTS 52 de l'Arrêté du 23 janvier 1985,

Vu le Décret n° 95.260 du 08 mars 1995 et sa circulaire d'application du 22 juin 1995,

Après contrôle de connaissances, lors de la session ayant eu lieu du 20 au 21 mars 2012

Il est délivré à M. DEPREMOREL THIBAUD membre de ASSOCIATION LA BALTRINGUE ... le présent certificat de qualification de Technicien Responsable Compétent pour les chapiteaux de type cirque jusqu'à 20 m en phase exploitation, selon l'article CTS 52 de l'arrêté du 23.01.85 modifié et s'engage à suivre les notices de montage des fabricants.

Fait à Merville, le 17 avril 2012

Le Président Directeur Général,
Jack MERVIL



Le Formateur
François GENVAULT



Le Titulaire,

